



Bourse FRArt

Soumettre un projet de recherche à l'IAD

Le FRArt

Chaque année le Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS lance un appel pour une bourse de recherche en art qui est le Fonds de Recherche en Art - FRArt. Cet appel est ouvert à tout artiste ou collectif d'artistes domiciliés en Belgique. Il permet de financer des projets de recherche en art menés par des artistes-chercheurs/chercheuses à titre individuel ou collectif, en dehors de tout doctorat et de financement de production artistique. Ces artistes doivent s'associer à au moins une école supérieure des arts en vue de valider le processus de soumission du dossier auprès du FRArt.

[Consulter le mini-guide du FRArt](#)

Obtenir le soutien de l'IAD

Avant de déposer une demande auprès de l'IAD, il est conseillé de rentrer en contact avec Christophe Alix, coordinateur recherche de l'IAD.

Un dossier devra être envoyé à l'IAD d'ici le troisième mardi du mois d'octobre. Il comprend :

- **une note d'intention** de maximum deux/trois pages décrivant le projet, la méthodologie, les enjeux de la recherche ainsi que la motivation de déposer la candidature à l'IAD. En plus des critères du FRArt, l'IAD encourage une culture de l'échange et du suivi du projet, c'est-à-dire que l'IAD souhaite que le projet de recherche puisse d'une manière ou d'une autre rejoindre dans l'école, sous forme d'une présentation, d'un moment de recherche avec les étudiant·es etc., cela dépend bien entendu du projet. Nous tenons au fait qu'il y ait une rencontre entre les artistes porteur·ses de projet et notre école. Il est donc important de préciser cet aspect dans la note d'intention. Il ne sera pas nécessaire de détailler le budget et le calendrier prévisionnel des étapes de recherche. Cependant, la note d'intention peut inclure, sans obligation, **les actions à développer ainsi que leur déploiement dans le temps**, cela aidera bien entendu à mieux cerner votre projet.
- **un C.V.**

- **un dossier de la pratique artistique** (un lien vers le site ou/et un portfolio pouvant très bien suffire)

Merci d'envoyer les documents demandés en un seul mail à christophe.alix@iad-arts.be avec le titre ci-dessous : « demande_FRArt_prénom_nom »

Une fois les dossiers reçus, ils seront soumis à l'étude par le Comité recherche qui donnera un avis à la direction de l'IAD. Un courrier suivra ensuite pour vous prévenir de la décision prise au plus tard à la fin novembre.

Si votre dossier est accepté par l'école, nous rappelons que l'artiste-rechercheur·se est entièrement responsable du dépôt et du contenu de son dossier auprès du FNRS. Ceci dit, la coordination recherche se tiendra à disposition pour soutenir, autant que possible et en fonction des compétences, les dossiers retenus jusqu'à leur soumission.